



Achat de la maison de ma mère

Par **44kikou**, le **14/04/2009** à **13:33**

Bonjour, ma mère veuve depuis 25 ans souhaite vendre sa maison. mon mari et moi souhaitons l'acheter pour ensuite la louer. je sais que j'ai le droit à la part de mon père mais quel en est le pourcentage? si la maison est estimée à 150 000 euros combien dois-je payer à ma mère? la moitié, plus ou moins? ma mère est d'accord de me vendre la maison mais pour aller voir la banque je dois savoir le montant du prêt et quel sorte de prêt demander aussi? merci cordialement 44kikou

Par **Upsilon**, le **15/04/2009** à **13:28**

Bonjour et bienvenue sur notre site. Impossible de vous répondre sans d'avantage de précisions: Etes vous fille unique? La succession de votre papa a t'elle déjà été liquidée par un notaire? Sinon: 1° Sous quel régime étaient mariés vos parents? 2° A qui appartenait la maison? (était-elle à l'un d'eux avant mariage, l'ont-ils acquis pendant l'union?) 3° Vos parents ont-ils établi des donations au dernier vivant, testament, etc... 4° En quel année est décédé votre père. Cela fait beaucoup de questions, mais je ne peux vous répondre sans savoir :)

Par **44kikou**, le **15/04/2009** à **13:39**

bonjour je suis fille unique mon père est décédé en 1984 pas de donation au dernier des vivants ils ont acheté la maison en 1979 pendant leur mariage le notaire est venu je me rapelle en 1984 il a fait l'estimation de tous les biens de mes parents et ma mère à l'époque

avait payé des frais de notaires.rnle régime de leur mariage je ne sais pas pas de contrat en tout cas le régime normal.rnvoilà les précisions . si vous avez d'autres questions n'hésitez pas.rnmerci pour vos recherchesrnkarine